

« Nous avons la capacité industrielle de produire ces trains »

TRANSPORTS Le président de CAF France réagit à la décision de la SNCF d'évincer le constructeur espagnol du mégacontrat ferroviaire, qui devrait revenir à Alstom-Bombardier.

PAR VINCENT VÉRIER

C'EST DÉSORMAIS officiel. Le consortium franco-canadien Alstom-Bombardier est seul sur les rangs pour remporter le contrat, d'un montant de 3,5 Mds€, pour les rames RER nouvelle génération commandées par la région Ile-de-France. Hier, l'entreprise espagnole CAF, seul autre candidat encore en lice, a reconnu avoir été évincée par la SNCF, chargée par la région de lancer l'appel d'offres. Sans doute la fin du suspens pour ce mégacontrat, qui aura nécessité trois appels d'offres, qui aura été perturbé et très politisé par les menaces de fermeture du site d'Alstom de Belfort (Franche-Comté) et au cours duquel le constructeur allemand Siemens aura finalement décidé de jeter l'éponge dès le deuxième appel d'offres, estimant que les dés étaient pipés au profit d'Alstom.

Averti la semaine dernière par courrier qu'il ne pourrait pas concourir au supercontrat, Francis Nakache, directeur général de CAF France (qui a un site dans les Hautes-Pyrénées) ne cache pas son incompréhension. **Pourquoi avez-vous été évincé de cet appel d'offres ?** **FRANCIS NAKACHE.** La SNCF a estimé que nous n'avions pas la capacité industrielle pour produire ces 270 trains dans les délais.



PHOTOGRAPHIE: L'EST REPUBLICAIN / N. BARREAU

Est-ce le cas ?

Non. Il y a un an ou deux, quand cet appel d'offres a été lancé, il fallait produire 20 à 25 trains par an. Et puis cet été, le Stif (NDLR : *Syndicat des transports d'Ile-de-France*) a demandé 70 trains par an pour répondre à l'ensemble de ses besoins. Nous n'avons jamais caché que nous ne pourrions pas tout fabriquer sur notre site de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), où nous employons une centaine de personnes. Notre proposition était

70 TRAINS PAR AN

C'est le volume des commandes qui font l'objet d'un appel d'offres lancé par le Syndicat des transports d'Ile-de-France, pour un total de 270 trains à terme, pour des RER nouvelle génération.

de créer 500 à 600 emplois dans notre usine du sud de la France et de réaliser une partie de la commande en Espagne. Nous avons la capacité industrielle de produire ces trains. **Qu'est-ce que l'audit réalisé par la SNCF sur la CAF a découvert ?**

Je l'ignore. J'ai demandé à voir cet audit. Lorsque les auditeurs sont venus pendant deux à trois jours, nous avons répondu à toutes leurs questions. Je pensais les avoir convaincus. Techniquement, notre offre est

Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Le site français du constructeur ferroviaire espagnol CAF emploie une centaine de personnes.

bonne, économiquement, d'après ce qu'on en disait, elle était très compétitive. Et finalement, nous sommes évincés. C'est une grande déception.

Allez-vous engager des recours ?

Je ne peux pas me prononcer. C'est toujours très compliqué commercialement de s'attaquer aux donneurs d'ordre publics. Nous vivons de la commande publique.

Selon le site spécialisé Mobilettre, la SNCF pourrait vous dédommager pour éviter un recours judiciaire...

Je ne suis pas au courant. Je n'ai rien reçu de la SNCF.

Avez-vous été évincé au profit d'Alstom ?

Je ne peux pas répondre.

Quelles sont les conséquences pour votre entreprise ?

Notre visibilité ne va pas au-delà de juin 2018, voire au-delà du printemps 2017. Avec ce contrat nous espérions développer notre usine de Bagnères-de-Bigorre, qui n'est utilisée qu'à un cinquième de sa capacité. On va se battre pour gagner d'autres contrats. Comme celui du Stif, qui a besoin de 90 rames de tramway pour ses lignes T9 et T10.